

26 mars 2001

01.314

Question Laurent Debrot**Même à Neuchâtel, il existe des excellents vins issus de cépages résistants**

Selon la presse du 11 juin 1999, le Conseil d'Etat, par son représentant M. Francis Matthey, a déclaré, à l'occasion de l'inauguration de la station d'essais viticoles d'Auvernier:

Seule certitude, "... il n'y aura pas de complaisance sur la qualité du produit". A ce titre, l'homologation de certains cépages résistants aux maladies est pour l'heure exclue. Motif? "Il donne des vins médiocres..."

Nous nous permettons de soupçonner le Conseil d'Etat sortant de n'avoir pas eu beaucoup l'occasion de goûter de tels vins récemment obtenus.

Alors que la tendance, au niveau agricole suisse, est à la réduction de l'utilisation de pesticides, notamment par l'utilisation de plantes résistantes, le vignoble neuchâtelois fait preuve d'un incroyable immobilisme en limitant la production à six cépages tous fort sensibles et nécessitant de nombreux traitements. Pourtant, il existe d'excellents vins issus de cépages résistants. C'est pourquoi, en attendant la réponse du Conseil d'Etat sur l'avenir d'une viticulture plus écologique dans le canton, Bio-Neuchâtel invite le Conseil d'Etat et les députés à découvrir l'un d'eux durant la pause de lundi après-midi. Il s'agit d'un rouge qui se rapproche du type "Côte du Rhône" du nom de Régent, produit sur une surface expérimentale, vinifié en 1998 à Chambrelieu et présenté aujourd'hui par son producteur, M. Philippe Weissbrodt.